MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse | *Communiqué de presse*

www.entreprises.gouv.fr

@DGEntreprises

Paris, le 17 juillet 2017

Le ministère de l'Économie et des Finances lance une consultation publique sur le projet de contrat d'entreprise État-La Poste 2018-2022

La direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie et des Finances lance une consultation publique en vue de l'établissement du futur contrat d'entreprise 2018-2022 entre l'Etat et le groupe La Poste qui doit être signé d'ici la fin de l'année 2017.

Cette consultation ouverte à tous via le lien suivant https://www.entreprises.gouv.fr/services/projet-de-contrat-d-entreprise-etat-la-poste-2018-2022, se déroulera du 17 juillet au 15 septembre 2017. Elle vise à associer les citoyens, les usagers, les entreprises et les parties prenantes aux réflexions menées par l'Etat et La Poste, dans le cadre de la préparation du prochain contrat d'entreprise 2018-2022.

En application de l'article 9 de la loi du 2 juillet 1990, l'Etat conclut tous les cinq ans, un contrat d'entreprise qui détermine les objectifs des quatre missions de service public exercées par le groupe La Poste : le service universel postal, la contribution à l'aménagement du territoire, le transport et la distribution de la presse et une mission en vue de favoriser l'accessibilité bancaire.

Cette consultation, ainsi qu'une présentation des missions de service public confiées à La Poste, sont proposées sur le site de la direction générale des entreprises.

Une synthèse des résultats sera publiée par la DGE courant octobre 2017.

Accéder à la consultation.

Sous l'autorité du ministre de l'Economie, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contact Presse : *Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70 Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58*